



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 13 Mai 2011

La grande braderie

Pour dégager toujours plus de liquidités, La Poste met en vente le site historique de la Recette Principale du Louvre.

Après avoir vendu une partie de son patrimoine : le site de Chemin Vert dans le 11^{ème}, le 140 bld Montparnasse, (*direction de l'Enseigne Paris Sud*), le 112 avenue de Wagram (*ancienne direction DOTC Paris Nord*) l'immeuble de Paris 7 PDC, La Poste et ses actionnaires continuent de profiter de la flambée actuelle des prix sur Paris pour s'engraisser sur le dos de la collectivité.



La CGT dénonce et s'oppose à toutes ventes du patrimoine. Ces biens ne sont pas la propriété d'une entreprise, ils appartiennent et doivent rester à la nation et donc au peuple.

Lors de la réforme Quilès, une des premières mesures fût de doter aux 2 exploitants créés (*La Poste et France Telecom*) le patrimoine immobilier issu du domaine public de l'Etat. Le classement en domaine public offrait des garanties, particulièrement : l'inaliénabilité. Il protégeait les propriétés publiques. Petit à petit, des lois ont assoupli les protections, pour être définitivement abrogées en 2004 (*Gouvernement Raffarin, Sarkozy Ministre des Finances*). En 2005, La Poste crée la filiale Postimmo et lui cède la majeure partie du patrimoine immobilier. Ce dernier est valorisé à 4 Milliards d'€. Des sites complexes sont restés propriété de La Poste, comme celui du Louvre.

Quand La Poste s'affranchit des règles

Toute vente immobilière dont le montant est supérieur à 25 millions d'euros doit être avalisée par le Conseil d'Administration, or à ce jour, cette opération n'a fait l'objet d'aucune présentation au CA. Ce qui démontre si besoin est, la conception de la démocratie et du respect qu'a La Poste pour les élus au CA.

Encore une fois, elle ne respecte pas ses propres règles. Elle communique à l'ensemble des postiers sur l'avenir du site, certes c'est son droit, mais elle place les organisations syndicales (*qui sont, à La Poste, les représentants du personnel*) devant le fait accompli. A aucun moment, nous ne pouvons aborder les questions d'implantations postales. Elle veut des organisations syndicales prêtes à accompagner ses projets. Elle tente de museler celle qui conteste et propose d'autres choix.

Le courrier du directeur de la DOTC souligne que les agents n'auraient aucun souci à se faire pour l'avenir « *la volonté de la Poste étant de conserver une présence postale (bureau de poste) ainsi que toutes les activités de distribution et de collecte actuelle au cœur de Paris* ».

On sait ce qu'il en est des volontés de la Poste : après avoir vendu ses locaux dans le 11ème, la direction avait assuré que la distribution de Paris 11 resterait sur site. Et au mois d'avril 2010, elle annonçait le transfert de la distribution et des postiers à Paris 20 pour 2012. Le personnel s'oppose et lutte pour le maintien de l'activité à Paris 11.

Une autre de ses volontés : un modèle social exemplaire. Il se traduit par des réorganisations incessantes, des recrutements précaires (*cdd et intérim*) des pressions et répressions sur les personnels.

.../...

Après un an de privatisation le message des actionnaires est clair !

Il n'y a pas de hasard à se débarrasser d'un patrimoine aussi symbolique. Symbolique à double titre : dans l'histoire postale, c'est un immeuble historique. Ce bâtiment a évolué au rythme de La Poste, il s'est adapté aux contraintes techniques mais le Louvre est surtout un des grands symboles de la Résistance. Il est le témoin des luttes des postiers, particulièrement lors de la grève insurrectionnelle d'août 1944 qui permit de libérer Paris du joug nazi.

Comme nos glorieux prédécesseurs qui luttèrent contre l'idéologie dominante, nous résisterons et nous construirons notre avenir vers le progrès social.

La Poste du Louvre a de l'avenir

Pour la CGT, toutes les activités et services de La Poste doivent rester sur le site. Nous exigeons que toutes les garanties soient données aux personnels, à la population et aux élus pour le maintien de toutes les activités postales. Les mètres carrés disponibles doivent être utilisés pour implanter de nouveaux services postaux comme une agence colis. Elles sont toutes basées en banlieue et nécessitent l'utilisation de nombreux véhicules. Or, la proximité est garante d'un service public de qualité. De même, des services de Direction sont localisés dans des immeubles que La Poste doit louer, qu'attend-elle pour les réimplanter dans nos bâtiments ou surfaces disponibles ?

La Poste doit rester propriétaire, particulièrement à Paris où le foncier disponible est rare et l'immobilier très cher. Regardons ce qu'il est advenu du bureau de poste des Champs Élysées, au vu des prix du loyer, elle a fait le choix d'abandonner l'avenue la plus fréquentée de Paris. Cherchez d'ailleurs les Boîtes aux Lettres sur cette zone touristique. Le Service Public n'y a pas sa place, le commerce et la précarité y sont maîtres.

**Ne laissons pas les dirigeants et les actionnaires brader notre patrimoine, refusons la vente de la Poste du Louvre
Défendons un service public de qualité et de proximité
Contre la finance et les spéculateurs, défendons le progrès social !**



Construisons ensemble le Syndicat du 3^{ème} Millénaire

Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex



Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____

Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

A _____, le _____ Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

